



# PC 00X | Politique environnementale

DATE : 09/04/2018  
VERSION :  
STATUT En rédaction  
CLASSIFICATION : Utilisation interne

**QMI ET SES FILIALES**

## HISTORIQUE DES VERSIONS

Version	Description	Auteur	Date		
			Création	Révision	Approbation
2	Engagement environnemental de Québecor	Chrystal Healy	2011	2018	

## RÉFÉRENCES INTERNES (le cas échéant)

Référence (numéro)	Description
Système de gestion environnementale de Québecor	Système de gestion qui inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités et les procédures pour établir, mettre en œuvre, réaliser, passer en revue et maintenir la politique environnementale.

## RÉFÉRENCES EXTERNES (le cas échéant)

Référence (numéro)	Description
ISO 14001	Norme ISO appliquée aux systèmes de management environnemental pour répondre aux préoccupations environnementales des consommateurs.

## Table des matières

1	PRÉAMBULE .....	4
2	ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE CORPORATIVE .....	4
3	CHAMPS D'APPLICATION .....	4
4	PRINCIPAUX OBJECTIFS ET PRINCIPES DIRECTEURS .....	4
5	PARTAGE DES RESPONSABILITÉS EN FONCTION DES RÔLES .....	4
6	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	5
7	RÉVISION .....	5
8	DIFFUSION.....	5
9	DÉROGATION .....	5
10	NON-RESPECT .....	5
11	APPROBATION.....	5

## 1 PRÉAMBULE

- La présente Politique corporative est écrite au masculin dans le seul but d’alléger la lecture et sous-entend aussi bien le genre féminin que le genre masculin.
- Dans le cadre de la présente Politique corporative, le terme QMI étend l’applicabilité à QMI et ses filiales.
- La définition des principaux termes utilisés dans cette Politique corporative est disponible à l’Annexe 1.

## 2 ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE CORPORATIVE

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d’information et de la culture, Québecor fait vivre la meilleure expérience à ses clients en se différenciant par la culture d’excellence de ses employés et par ses produits et services issus d’une technologie de pointe. Jour après jour, cette mission se vit tout **en minimisant l’empreinte environnementale de ses activités.**

## 3 CHAMPS D’APPLICATION

La présente politique s’applique à l’ensemble des employés de QMI ainsi qu’à tous les autres intervenants de l’organisation susceptibles d’avoir un impact sur l’environnement.

## 4 PRINCIPAUX OBJECTIFS ET PRINCIPES DIRECTEURS

L’engagement environnemental de QMI repose sur l’amélioration continue de notre performance et se décline autour des axes suivants :

- **Préserver les ressources naturelles** en collaborant avec les communautés et ses fournisseurs;
- **Récupérer, recycler et valoriser nos matières résiduelles** avec une emphase sur la gestion en fin de vie des produits électroniques;
- **Participer à la lutte aux changements climatiques** en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> générées par son parc immobilier et sa flotte de véhicules;
- **Gérer de façon proactive les risques** environnementaux et assurer la conformité légale de ses opérations.

Consciente que l’environnement est l’affaire de tous, QMI veille à ce que cette politique soit connue et respectée par tous ses employés.

## 5 PARTAGE DES RESPONSABILITÉS EN FONCTION DES RÔLES

RÔLES	RESPONSABILITÉS
Département des affaires environnementales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyser les risques et opportunités environnementaux</li> <li>▪ Développer et déployer le plan d’action environnemental</li> <li>▪ Assurer le respect du système de gestion environnemental</li> <li>▪ Suivre et communiquer la performance environnementale</li> </ul>
Comités environnementaux <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déployer le plan d’action environnemental dans chacun de leurs secteurs d’activités</li> </ul>

<sup>1</sup> Inclus le comité environnemental de Groupe TVA, Vidéotron et Sports & Divertissement.

## 6 ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente Politique corporative entre en vigueur à la date de son approbation.

## 7 RÉVISION

La présente Politique corporative devra faire l'objet d'un processus de révision aux trois ans et d'un suivi rigoureux de l'opérationnalisation de ses composantes. Elle devra également être mise à jour si des changements ayant un impact sur la présente Politique corporative surviennent.

## 8 DIFFUSION

Afin d'assurer son application et son respect, la diffusion de cette Politique corporative se fera via les mécanismes actuellement en place dans l'entreprise. Tout changement significatif à la présente Politique corporative fera l'objet d'une diffusion immédiate.


## 9 DÉROGATION

Dans le cas où un ou des principes de cette Politique corporative ne peuvent être respectés, une demande de dérogation devra être faite par écrit et répertoriée dans un endroit centralisé. Aucune dérogation n'est permise sans documentation et autorisation préalable.

## 10 NON-RESPECT

Le non-respect de la présente Politique corporative peut entraîner des mesures disciplinaires et/ou administratives pouvant aller d'un simple avertissement ou d'une réprimande jusqu'au congédiement.

## 11 APPROBATION

NOM	TITRE	DATE	SIGNATURE
Jean-François Pruneau	Vice-président principal et chef de la direction financière	11 / 05 / 2018 Jour-mois-année	
Pierre-Karl Péladeau	Président et chef de la direction	22 / 05 / 2018 Jour-mois-année	